



**intégration
pour tous**

CHARTRE D'ENTREPRISE

Préambule

La charte est le fondement de notre culture d'entreprise. Elle définit les engagements que nous prenons à l'égard de nos mandants, entreprises partenaires, candidats et collaborateurs*.

Elle exprime également notre mission ainsi que le savoir-faire et les valeurs sur lesquels nous nous appuyons.

En interne, la charte fixe le fil conducteur de notre action et les bases de travail pour les collaborateurs. Par leur implication dans le fonctionnement de l'entreprise et leur adhésion aux valeurs prônées, ils sont les ambassadeurs de la Fondation et participent avec succès à la réalisation de ses objectifs.

* Pour une lecture facilitée, nous utilisons une formulation épicène.

La passerelle vers
l'emploi



Notre mission

Fondation privée créée en 1972 par des entrepreneurs, IPT intègre pour tous sa mission la réinsertion professionnelle des personnes atteintes dans leur santé ou en difficulté face au marché du travail.

Bureau de placement spécialisé reconnu d'utilité publique, sans but lucratif et neutre, IPT agit en partenariat avec les acteurs de l'économie, les assurances sociales et privées, les services sociaux et les professionnels de la santé.

IPT garantit l'amélioration constante de ses prestations par son système de management de la qualité certifié ISO 9001 et eduQua.

Passerelle vers l'emploi, IPT vise la satisfaction authentique de l'ensemble de ses partenaires, dans un esprit de complémentarité et de transparence.

Notre savoir-faire

Pionnier et spécialiste de la réinsertion professionnelle, IPT met en oeuvre un concept original et novateur. Basé sur la culture du possible et le principe de co-responsabilité, le processus IPT est générateur d'opportunités. Global et individualisé, il mobilise activement la personne qui devient l'acteur central de son projet professionnel, lui permettant de gagner en autonomie et d'améliorer son potentiel de retour à l'emploi.

Par un bilan socioprofessionnel complet, IPT évalue de manière approfondie la motivation de la personne, ses attentes, ses ressources et ses limitations. Ses compétences sont développées et valorisées dans le cadre des modules de formation, puis testées et validées lors de stages.

Les entreprises et les partenaires qui recourent à nos prestations apprécient notre travail de proximité et notre professionnalisme, la qualité des solutions proposées et la souplesse de la collaboration.

La passerelle vers
l'emploi



Nos valeurs

▮ Respect

▮ Neutralité

▮ Professionnalisme

▮ Qualité

La Fondation

- ✓ fait du respect des personnes prises en charge, des partenaires et de ses collaborateurs la pierre angulaire de son fonctionnement.
- ✓ applique le principe de neutralité dans les relations avec chacun de ses clients et partenaires.
- ✓ répond avec professionnalisme aux besoins de ses clients et de ses collaborateurs.
- ✓ garantit l'excellence de ses prestations ainsi que leur amélioration permanente par son système de management de la qualité.

La passerelle vers
l'emploi



Nos engagements envers les partenaires

■ Conseiller

■ Ecouter

■ Proposer

■ Partager

La Fondation

- ✓ garantit, pour chaque mandat, des prestations de qualité et un dialogue ouvert dans une perspective de complémentarité.
- ✓ répond de manière pertinente aux besoins en personnel des entreprises en leur proposant des solutions de placements fixes ou temporaires sur mesure, flexibles et pragmatiques ainsi qu'un suivi adapté.
- ✓ apporte un conseil spécifique en cas de difficultés liées à un problème de santé d'un collaborateur ou d'un assuré et offre des prestations de services de qualité en matière d'in- et outplacement.
- ✓ partage son savoir-faire en matière d'évaluation, de formation et d'accompagnement des personnes atteintes dans leur santé.



Nos engagements envers le candidat

■ Réinsérer

■ Responsabiliser

■ Informer

■ Accompagner

La Fondation

- ✓ accompagne le candidat sur le chemin de sa réinsertion professionnelle, sa réorientation ou son maintien en emploi.
- ✓ considère le candidat comme l'acteur central de son projet professionnel.
- ✓ dynamise le candidat dans l'élaboration et la concrétisation d'un projet professionnel réaliste, réalisable et durable.
- ✓ favorise le développement des compétences personnelles et professionnelles du candidat et tient compte de ses limitations.
- ✓ informe le candidat de ses droits et obligations.
- ✓ adopte une attitude neutre et éthique, dans le respect des droits de chacun.

Nos engagements envers les collaborateurs

Valoriser

Respecter

Communiquer

Développer

La Fondation

- ✓ considère que son succès est étroitement lié aux qualités professionnelles et humaines de ses collaborateurs et leur accorde une pleine confiance dans la réalisation de leurs tâches.
- ✓ reconnaît et met en valeur leurs compétences et leur offre des possibilités de développement et de formation.
- ✓ favorise leur créativité et les implique dans la recherche et l'élaboration de nouveaux produits innovants.
- ✓ est à l'écoute de leurs besoins et fournit un environnement et des conditions de travail sains et stimulants, contribuant à l'excellence des prestations fournies.
- ✓ applique un management transparent, cohérent et orienté vers les résultats qui s'appuie sur une diffusion et une circulation régulière des informations grâce aux outils de communication interne.
- ✓ garantit le respect du principe d'égalité et ne tolère aucune forme de discrimination ni de harcèlement.
- ✓ considère la diversité des profils de ses collaborateurs comme une richesse.

Vevey, le 30 avril 2012



Olivier Sandoz
Président du Conseil de fondation



Marc Genilloud
Directeur général